

Après avoir examiné avec soin toutes les observations et questions qui m'ont été adressées au sujet du *Petit Cérémonial*, j'ai reconnu qu'un bon nombre de ces questions pouvaient se résoudre facilement d'elles-mêmes par une étude plus attentive du *Petit Cérémonial*. Je n'ai tenu compte que des difficultés réelles qui m'ont été signalées. Il ne faut pas oublier que ce *Petit Cérémonial* est destiné aux *enfants de chœur* et ne renferme point tout ce qui est nécessaire au célébrant et aux ministres sacrés, qui doivent recourir comme ci-devant à Baldeschi pour connaître ce qu'ils ont à faire.

Je vous envoie sur une feuille séparée certaines remarques que vous aurez soin de coller à la fin du *Petit Cérémonial* pour pouvoir y recourir au besoin. Si vous désirez en avoir plusieurs exemplaires, vous en trouverez chez l'imprimeur.

Le *Petit Cérémonial* avec les notes ci-jointes, commencera à être obligatoire dans le diocèse de Québec le 15 février prochain, ~~dimanche de la Quinquagésime~~. On pourra commencer plus tôt à le mettre en pratique, soit tout à la fois, soit par parties, si on trouve que ce soit plus facile. Quelques prêtres qui l'ont déjà introduit dans leurs églises, ici et dans d'autres diocèses, sont unanimes à exprimer leur satisfaction : j'ai tout lieu de croire qu'avec de la bonne volonté et de la persévérance il en sera de même partout.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement,

✠ E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.